

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE PROPAGATEUR

Volume IV, 1er Septembre, 1893, Numéro 13

BULLETIN

22 Août 1893.

* * Un souverain païen, le Schah de Perse, a adressé la lettre suivante au Souverain Pontife à l'occasion de son jubilé épiscopal.

A Sa Sainteté le Pape très respecté et très honoré, que Dieu lui accorde son aide !

En raison des liens d'amitié qui nous unissent à Votre Sainteté et du sincère attachement que nous avons pour Votre Auguste Personne, attachement que nous sommes heureux de manifester en toutes circonstances, nous profitons de l'occasion du jubilé de Votre Sainteté pour lui présenter nos félicitations au moment où tous les grands dignitaires spirituels et les grandes puissances amies lui offrent leurs hommages.

Cette lettre, gage de notre amitié sincère, portera à Votre Sainteté les vœux que nous formons de tout cœur pour la longue durée de sa vie et de son gouvernement spirituel, qui est une cause de bonheur pour toutes les nations.

Le pontificat de Votre Sainteté est une bénédiction de Dieu pour Votre Auguste Personne, et nous espérons qu'elle durera longtemps. Que Votre Sainteté soit assurée de notre sincère amitié.

Nous demandons à Votre Sainteté de ne point nous oublier dans Ses prières qui sont toujours exaucées par Dieu et de Le supplier en même temps de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent.

Nous saisissons cette heureuse occasion pour renouveler à Votre Sainteté les assurances de notre très haut respect.

Écrit au Palais Royal à Téhéran, mois de Chawal 1310.

Quarante-septième année de notre règne

Celui qui place sa confiance en Dieu miséricordieux.

NACER ED DINE CHAH KADJAR.

* * *

* * Aux élections générales qui ont eu lieu il y a quelques semaines, en Bavière, les cléricaux et les libéraux ont remporté presque toutes les circonscriptions électorales. Les deux partis sont à peu près d'égale force. Voici la composition du *Langtag* bavarois.

Conservateurs.....	3
Cléricaux.....	73
Union des paysans.....	7
Libéraux.....	68
Démocrates.....	1
Socialistes.....	5
Dout-eux.....	2

La Bavière est l'un des états de l'Allemagne où le particularisme est le plus intense. C'est dans cet état que l'hégémonie prussienne rencontre le plus d'obstacles.

* * Les élections générales pour la chambre des députés ont eu lieu avant-hier en France.

Le scrutin a été singulièrement favorable aux républicains *dits* modérés, mais il est encore impossible de faire une classification correcte des députés car il y a ballottage dans un nombre considérable de circonscriptions. Le second tour de scrutin n'aura lieu que le 3 septembre.

Les journaux de France nous feront connaître quel est le nombre des républicains *modérés* qui se sont loyalement engagés à modifier les lois militaire et scolaire et à faire disparaître leurs dispositions persécutrices et impies. Si la majorité n'a pas pris cet engagement solennel, la persécution va continuer, car le ministère actuel, malgré son titre de *modéré*, ne vaut guère mieux que ses prédécesseurs immédiats.

Le premier ministre, M. Dupuy et tous ceux de ses collègues qui faisaient partie de la chambre des députés ont été réélus à de fortes majorités. Une foule d'anciens députés ont été défaits. Parmi eux se trouvent malheureusement le comte Albert De Mun, l'illustre chef des catholiques, M. Delahaye l'un des principaux adversaires des Panamistes, M. Jacques Piou, l'un des chefs conservateurs et plusieurs autres hommes importants. M. Drumont, le célèbre anti sémite et rédacteur de la *Libre Parole* a été aussi défait.

Messieurs Floquet, ancien ministre et ancien président de la chambre des députés, de Cassagnac, rédacteur de *l'Autorité* et chef bonapartiste, Clémenceau, chef des radicaux, que l'on accuse à tort ou à raison d'être vendu à l'Angleterre, Goblet, ancien ministre, socialiste-radical, et Andrieux, ancien préfet de police, ont réuni le plus grand nombre de votes dans leurs circonscriptions respectives, mais ils doivent courir les risques du ballottage car ils n'ont pas eu la majorité absolue.

Parmi les élus, se trouve le fameux Wilson, le gendre de l'ex-président Jules Grévy. Il est l'un des héros du scandale de la vente des décorations de la *Légion d'Honneur*. Il a été élu à une forte majorité, dans la circonscription de Loches, département d'Indre-et-Loire. Cet énergumène dit dans son manifeste électoral qu'il fera tout en son pouvoir pour rendre encore plus dures les lois militaire et scolaire.

Les hontes de Panama ont eu peu d'influence sur les élections, ce qui ne fait pas beaucoup d'honneur au corps électoral.

.

* * Une infâme loi qui existe en France oblige les ecclésiastiques au service militaire. Elle les arrache au service des autels et aux études théologiques pour les envoyer à la caserne pendant un certain temps les exposant à la licence et à la corruption des mœurs. Dernièrement un certain nombre de jeunes prêtres, de diacres et de sous-diacres du diocèse de Séez étaient appelés sous les drapeaux pour une période de 28 jours. A cette occasion, leur évêque leur a écrit une lettre dans laquelle il s'élève avec force contre cette loi inique et revendique les droits sacrés de l'Eglise.

Voici un extrait de cette lettre.

Pourquoi faut-il qu'une loi aussi néfaste nous soit imposée ? Nous devons la subir, mais nous nous réservons le droit incontestable qu'aucune puissance humaine, qu'elle soit impériale, royale ou républicaine, ne saurait nous ravir le droit d'y contredire hautement, comme nous en avons l'impérieux devoir. Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes. Ce cri tombé, il y a dix-neuf cents ans, des lèvres de nos maîtres dans la foi, tout meurtris encore sous les coups de leurs bourreaux, nous le redirons jusqu'à notre dernier soupir. Mais ayons confiance ; rien n'est éternel ici-bas ; un jour viendra, nous en avons la ferme et inébranlable conviction, où la France, redevenue franchement catholique, rougira d'avoir ainsi opprimé ses enfants les plus fidèles. Elle reprendra alors, au souvenir de son glorieux passé, sa marche triomphale à travers le monde, portant dans les plis de son noble drapeau, le droit, la justice et la liberté.

Si nous voulons être témoins de ce grand spectacle, que nous appelons de tous nos vœux, sachons nous en rendre dignes par une constance invincible dans la lutte. Si Dieu ne nous a pas commandé de vaincre, il nous a ordonné de combattre sans trêve et sans défaillance. La victoire est assurée à celui qui combattra jusqu'à la fin.

Voici un exemple des tracasseries et des persécutions auxquelles sont exposés les ecclésiastiques à la caserne.

Deux séminaristes soldats, du 59^e régiment de ligne pour avoir servi la messe en uniforme ont été condamnés par leur colonel à 15 jours de salle de police. Les autorités militaires supérieures n'ont pas désapprouvé cette inique condamnation.

D'autres soldats traînent leur costume dans les mauvais lieux ; revêtus de cet uniforme des défenseurs de la patrie ils tiendront une conduite indigne et scandaleuse, et on les laissera libres. Mais s'ils ont le courage d'aller à l'église et d'accomplir leurs devoirs de religion ils seront coupables et exposés à toute la rigueur des peines disciplinaires.

Les catholiques de France se laisseront-ils ainsi persécuter pendant longtemps encore ? Un jour viendra, il faut l'espérer, où il chasseront ignominieusement les misérables qui les foulent aux pieds.

* * *

* * *On lit dans la VÉRITÉ* : " DANGEREUX COURANT "

Nous sommes heureux de pouvoir invoquer le témoignage de l'honorable juge Jetté à l'appui de la thèse que nous soutenons, depuis longtemps, au sujet de la langue anglaise. Parlant devant le congrès national, il s'est exprimé comme suit :

" La langue française est pour nous un héritage et un dépôt sacré ; aucun sacrifice, de quelque nature que ce soit, avantage matériel ou autre, ne doit donc nous coûter pour la conserver. Et j'insiste sur ce point, car il s'établit aujourd'hui un dangereux courant d'opinion, contre lequel personne ne semble disposé à réagir et qui peut cependant nous conduire à des conséquences désastreuses. Dans ce siècle matériel et égoïste, il suffit que l'on dise que telle ou telle idée est pratique pour que bien des gens l'acceptent sans prendre la peine de l'examiner. Or, il me semble que l'on insiste trop aujourd'hui sur l'absolue nécessité de faire apprendre l'anglais à nos enfants. Non pas que je sois d'avis qu'ils ne doivent pas l'apprendre, au contraire. Mais je constate qu'à force d'entendre crier cette nécessité sur tous les tons, ceux qui ne savent pas garder la mesure, et il y en a beaucoup, en sont venus à se persuader qu'il faut enseigner l'anglais avant le français, et il y a même des couvents où des religieuses fran-

gaises et canadiennes enseignent le cathéchisme en anglais aux jeunes filles canadiennes-françaises !”

Nous ne connaissons rien au sujet des couvents dont parle M. le juge Jetté ; et nous serions enchantés d'avoir la certitude que sur ce point il a exagéré le mal. Mais l'ensemble de ses observations n'est que trop vrai : il existe parmi nous un dangereux courant, un engouement ridicule et antipatriotique pour l'anglais ; et nous répétons que le moment est mal choisi pour pousser nos compatriotes sur cette pente où déjà ils s'engagent avec imprudence.

.

. Une terrible crise financière et industrielle sévit actuellement aux Etats-Unis. Les faillites sont nombreuses, le numéraire est très rare et beaucoup de manufactures sont obligées de suspendre leurs travaux. Ce triste état de choses fait un mal incalculable à nos compatriotes émigrés. Ils sont presque tous employés dans l'industrie et malheureusement un grand nombre n'ont que leur travail quotidien pour vivre. L'avenir qui se prépare est bien sombre et si le chômage dure longtemps la misère sera grande l'hiver prochain.

Le congrès est en session depuis le 7 de ce mois, mais il n'a encore pris aucun moyen efficace de faire cesser la crise et de rétablir la confiance.

Cette crise va avoir nécessairement l'effet d'arrêter l'émigration et un grand nombre de nos compatriotes vont même revenir au pays pour y demeurer définitivement. Qu'ils soient les bienvenus et qu'ils puissent trouver ici le bien-être qui leur manque là-bas.

.

. La question de la mer de Behring et de la chasse aux phoques est réglée. Le tribunal d'arbitrage réuni à Paris pour le règlement de cette question a prononcé son jugement le 15 aout.

Les points de droit sont décidés en faveur de l'Angleterre. Quant aux résultats pratiques de cette décision ils sont appréciés diversement. Il semble cependant que la décision favorise singulièrement les Etats-Unis qui sont propriétaires des îles Pribiloff où se fait principalement la chasse.

La mer de Behring est déclarée *mer ouverte* contre la prétention des Etats-Unis qui voudraient la faire déclarer *mer fermée*, *mare clausum*, et sous leur juridiction exclusive. Les règlements faits par le tribunal prohibent la chasse dans une zone de 60 milles géographiques des côtes des îles ainsi que l'emploi de certains engins de chasse, tels que les armes à feu, etc..... La chasse est aussi interdite pendant les mois de mai, juin et juillet, non seulement dans la mer de Behring mais aussi dans une partie de l'Océan Pacifique,

Ces décisions et prohibitions sont considérées par nos chasseurs de phoques comme l'équivalent d'une prohibition absolue de la chasse.

HISTOIRES ET LEGENDES

Par **CORALY PIRMEZ**

Ouvrage Posthume

1 vol. in-8.....Prix : \$1.00

L'article qui suit est extrait de ce livre.

SAINT ETIENNE

PREMIER DIACRE DE LA SAINTE EGLISE

I

Etienne était tout jeune encore lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ donna sa vie pour le salut du monde.

Il n'était pas à Jérusalem quand le Fils de Dieu, condamné par les Juifs, monta au Calvaire, mais il y arriva peu après.

C'était un Israélite de vie irréprochable. Il était, dit-on, Grec de naissance, ou du moins ses parents étaient originaires de la Grèce; on ignore quelle profession ils exerçaient. Leur fils était intelligent: ils l'envoyèrent étudier les Saintes Ecritures, avec Paul son cousin, chez Gamaliel, docteur de la loi.

Gamaliel, quoique de la secte des pharisiens, était un vieillard digne de tout respect

Ce fut en entendant les prédications de Pierre, chef des apôtres, qu'Etienne devint chrétien.

Paul, qui alors portait le nom de Saul, ne se convertit que plus tard.

A une beauté majestueuse et une vie des plus pures, Etienne joignait la douceur et la charité parfaite; aussi, s'était-il attiré l'estime et l'admiration des fidèles.

En l'an 33 de l'ère chrétienne, l'Eglise commençait à s'établir.

Les convertis étaient presque tous des Juifs; on les divisait en deux nationalités:

“ Il y avait des Juifs nés en Judée: c'étaient des Hébreux,

“ Et les Juifs nés hors la Palestine étaient désignés sous le nom de Grecs.

Une querelle s'éleva parmi ces gens.

Les derniers prétendaient qu'on ne partageait pas avec justice les biens, mis en commun, par les chrétiens.

— Aux festins de charité, les Grecs avaient les dernières places, disaient-ils, et “ leurs veuves étaient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnait chaque jour.”

Les apôtres, voyant que ces divisions jetaient le trouble dans l'Eglise naissante, rassemblèrent les disciples.

— Comment voulez-vous, leur dirent-ils, que nous accomplissions les ordres de Notre-Seigneur Jésus-Christ, si vous ne vous entendez pas?

“ Il n'est pas juste que nous quittions la parole de Dieu pour avoir soin des faibles. Choisissez donc sept hommes d'entre vous,

d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit Saint et de sagesse, à qui nous commettons ce ministère, et, pour nous, nous nous appliquons entièrement à la prière et à la dispensation de la parole

“ Ce discours plut à toute l'assemblée.”

Et elle procéda à l'élection des sept disciples.

Etienne recueillit l'unanimité des suffrages.

“ L'assemblée présenta les élus aux apôtres, qui, après avoir fait des prières, leur imposèrent les mains.”

Le diacre avait toutes les qualités requises pour prendre soin des tables.

Cet emploi pourrait être comparé à nos bureaux de bienfaisance, pour lesquels il serait bien à désirer que les membres fussent aussi choisis avec soin.

Etienne était un vrai chrétien, un imitateur du Christ, son Maître, ce qui veut dire un homme juste, droit probe, charitable et bon. Il était aussi doué d'un jugement sûr.

—Le diacre découvrira combien on est injuste envers nous ! disaient les uns.

—Il verra que vous vous plaignez à tort ! répondaient les autres.

Quelques paroles d'Etienne apaisaient les orages menaçants, qui ne tardaient pas à se changer en ondées de charité.

Ayant une connaissance profonde des Saintes Ecritures, il avait soin, en distribuant les aumônes, d'enseigner les ignorants, de reprendre ceux qui enfreignaient la loi et de consoler les affligés.

Le peuple disait qu'on avait fait un choix des plus judicieux en la personne d'Etienne.

Les querelles ne se renouvelaient plus : une ère de paix s'annonçait.

Tout en remplissant son humble charge, le diacre dispensait avec zèle la parole de Dieu ; il s'appuyait sur les prophètes et démontrait que Jésus-Christ est le Messie, le désiré des nations, attendu par les siècles.

Les Juifs avaient un plaisir extrême à entendre ses discours.

D'ordinaire, il parlait sur la place publique de Jérusalem. Les Israélites s'y rendaient en foule.

“ Mais ils ne pouvaient résister à la sagesse qui était en lui et à l'esprit de Dieu, qui parlait par sa bouche.”

En masse, ils passaient au christianisme, et, parmi eux, des docteurs de la loi.

“ Ce qui est plus surprenant, c'est qu'Etienne, tout jeune qu'il était, faisait des miracles extraordinaires et inouis, que le texte sacré appelle : *Prodigia et signa magna.*”

L'éloquence du diacre excita la jalousie de plusieurs Israélites. Parmi eux hélas ! se trouvait Saul. Ces jeunes gens commirent un horrible forfait.

Quel mobile les fit agir ? Dieu le sait !

Toujours est il que, sous l'empire soit de l'envie, soit d'un faux zèle, ces Juifs cherchèrent querelle au diacre et “ ils se mirent à disputer contre lui et à chercher de le confondre.”

Mais le Saint-Esprit était avec lui. Il renversa les arguments perfides.

Les Israélites, complètement réfutés, se vengèrent en disant qu'Etienne persiflait la loi de Moïse.

—Le diacre ose avancer, ajoutaient-ils, que le temps des prophètes est passé.

“ Alors ils apostèrent des gens pour dire qu'ils lui avaient entendu proférer des paroles de blasphème contre Moïse et contre Dieu.”

Ces rumeurs firent un grand bruit.

“ Et ainsi ils émurent le peuple, les sénateurs et les docteurs de la loi.

“ Et, se jetant sur Etienne, ils l'enlevèrent et l'entraînèrent au conseil.”

Des témoins subornés vinrent déposer qu'il était un blasphémateur.

“ Car nous lui avons entendu dire que ce Jésus de Nazareth détruira ce lieu-ci et changera les ordonnances que Moïse nous a laissées.”

Pendant que ces faux témoins parlaient, le grand-prêtre, président du Sanhédrin (on croit que c'était encore Caïphe, bien âgé alors) se mit à toiser avec dédain le diacre..... et le juge inique trembla de tous ses membres en voyant Etienne couronné d'une auréole aussi lumineuse que le soleil.

“ Tous ceux qui étaient assis dans le conseil, ayant les yeux sur lui, lui virent son visage comme le visage d'un ange.”

Mais pas un de ces cœurs endurcis ne se convertit.

Caïphe, cherchant à dominer son agitation, s'écria :

—Eh bien ! n'entends-tu pas les dépositions des témoins ? réponds !

Etienne abaissa ses beaux yeux sur le pontife et parla.

Mais ce ne fut pas pour réfuter les calomnies, il les dédaigna ; ce fut pour publier, devant l'illustre assemblée, la gloire de son Sauveur et Maître, dont il expliqua, avec une sublime éloquence, la doctrine céleste.

Puis soudain, saisi d'indignation contre l'endurcissement des Juifs, le diacre dit :

“ Têtes dures, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit et vous êtes tels que vos pères ont été. Qui est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui prédisaient l'avènement du Juste que vous venez de trahir et dont vous êtes les meurtriers,

“ Vous qui avez reçu la loi par le ministère des anges et qui ne l'avez point gardée !

“ A ces paroles, ils entrèrent dans une rage qui leur déchirait le cœur et ils grinçaient les dents contre lui.

“ Mais Etienne, étant rempli du Saint-Esprit et levant les yeux au ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus qui était debout à la droite de Dieu, et il dit :

“ Je vois les cieux ouverts et le Fils de l'homme qui est debout à la droite de Dieu.”

Cette affirmation du diacre mit le comble à la frénésie des Juifs.

“ Alors jetant de grands cris et se bouchant les oreilles, ils se jetèrent tous ensemble sur lui.

“ Et, l'ayant entraîné hors de la ville, ils le lapidèrent, et les témoins mirent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.”

Ils se baissaient pour ramasser des pierres, ces témoins, qui s'étaient assimilé le démon lorsqu'ils avaient ouvert la bouche pour faire de faux témoignages, et c'est eux qui lancèrent la première pierre contre le juste du Seigneur

“ Ainsi ils lapidaient Etienne, qui priait et qui disait : Seigneur Jésus, recevez mon esprit !

‘ S'étant mis ensuite à genoux, il s'écria à haute voix : Seigneur, ne leur imputez point ce péché !

“ Après cette parole, il s'endormit au Seigneur. Or, Saul avait consenti à la mort d'Etienne.”

On était au 26 décembre de l'an 33.

II

Par ordre du Sanhédrin, le corps du premier diacre resta un jour et une nuit exposé dans la Vallée des Blasphémateurs, près de la porte Aquilonaire.

Les Juifs auraient voulu qu'il fût dévoré par les bêtes, mais le pieux docteur Gamaliel, qui aimait Etienne comme son fils, fit enlever la sainte dépouille, et nul ne sut où on la transporta. C'eût été une grande consolation pour les chrétiens d'honorer les restes du martyr de la foi ; mais, malgré leurs recherches, ils ne les trouvèrent pas.

La tradition disait que le deuxième soir après la lapidation, Gamaliel était descendu, accompagné de deux officiers, dans la Vallée des Blasphémateurs ; qu'à eux trois ils avaient déposé le corps d'Etienne sur un char jonché de fleurs odoriférantes, puis transporté au loin.....

Nul ne savait en quel lieu.

Et plusieurs siècles avaient passé.

Il était réservé à l'Eglise la consolation de retrouver les ossements de son serviteur à une époque où elle traverserait une rude épreuve : celle de l'hérésie de Pélage sur la grâce.

Ce temps vint en 415 : c'était pendant les assises du Concile de Diospolis, l'ancienne Lidda de l'Ecriture.

Non loin de Lidda se trouve le bourg de Caphargamala, dont l'église était desservie par Lucien.

Afin de préserver le lieu saint de l'attaque des voleurs, ce prêtre logeait dans le baptistère.

“ Or, la nuit du vendredi 3 décembre 415, Lucien sommeillait à peine ; il lui apparut un vieillard de haute stature, d'une beauté merveilleuse. Sa barbe, blanche comme la neige, flottait sur un vêtement soyeux, parsemé de croix d'or ; à la main, il tenait une verge d'un métal brillant.

Il appela le prêtre par trois fois :

— Que me voulez-vous ? questionna Lucien, se signant, et qui êtes-vous ?

—Je suis Gamaliel, répondit l'apparition. J'instruisis saint Paul dans la loi.

Ici près repose saint Etienne, que les Juifs lapidèrent à Jérusalem, dans la Vallée des Blasphémateurs. Son corps y resta exposé un jour et une nuit, mais les oiseaux de proie n'y touchèrent pas. Par mon ordre, on l'enleva nuitamment et il fut transporté à ma maison des champs.

Pendant quarante jours, je célébrai ses funérailles, puis je plaçai le corps saint dans mon tombeau.

En ce lieu se trouve aussi, mais dans un autre sarcophage, Nicodème, l'ami du Seigneur. Les Juifs l'ayant chassé de leur ville, j'eus ainsi occasion de lui donner asile pendant sa vie et après sa mort.

Val dis à Jean, évêque de Jérusalem, d'ouvrir les sarcophages, afin que plusieurs obtiennent miséricorde du Seigneur !.....

Ayant parlé, le vieillard disparut.

Lucien n'osa confier cette vision à personne, car il craignait que ce ne fût un rêve.

—Peut-être, se dit-il, ai-je eu la fièvre ?

Il pria, jeuna, fit d'abondantes aumônes et supplia le Saint-Esprit de l'éclairer.

Le vendredi suivant, le prêtre s'éveilla en sursaut.

Le vieillard, vêtu de blanc, était devant lui.

Il portait trois corbeilles : deux étaient d'or, la troisième d'argent.

—Obéis ! dit-il, interpellant Lucien et lui désignant, d'un regard sévères les corbeilles.

—Que voulez-vous me faire comprendre ? fit timidement le prêtre.

L'apparition répondit :

—La corbeille d'or aux roses rouges signifie que parmi les ossements dont tu feras l'invention se trouvent ceux d'Etienne, premier diacre de la Sainte Eglise, mon élève, qui donna sa vie pour le Christ.

La corbeille d'or aux roses blanches symbolise Nicodème ; il repose près d'Etienne.

La corbeille d'argent, remplie des lis dont tu admires la blancheur, représente mon fils Abibas, pieux et doux enfant, qui, à l'âge de vingt ans, sortit de ce monde sans avoir souillé son âme.

Cherche ces restes sacrés : Dieu le veut !

Lucien se leva.

Avec grande ferveur, il célébra le Saint Sacrifice de la messe et jeûna toute la semaine.

Une troisième fois, un vendredi, pendant la nuit, il revit le vieillard : son visage reflétait une morne tristesse.

Le prêtre lui dit que, craignant d'être le jouet d'une hallucination, il n'oserait se permettre de proposer à l'évêque Jean la recherche des reliques.

—De la part du Seigneur, je t'ordonne d'annoncer à l'évêque de Jérusalem que la terrible sécheresse dont souffre la terre cessera dès que le corps du martyr de la foi aura été mis au jour.

Obéis !... Obéis ! répéta plus sévèrement encore l'apparition.

Lucien, saisi de crainte, promit de ne plus différer. Il partit pour Jérusalem.

Loin de prendre la narration du prêtre pour le délire d'une imagination malade, " l'évêque Jean et son clergé versèrent des larmes de joie " à la pensée qu'il leur serait donné de vénérer les restes du premier diacre.

Au bourg de Caphargamala, proche de l'église, il y avait un monceau de pierres. Les anciens du pays savaient, des plus anciens encore, que parmi ces pierres quelques-unes avaient servi à lapider Etienne.

On fit des fouilles sous le tas.

" Vint à passer un moine nommé Migèce,"

—Cessez de déblayer, dit-il, car cet endroit, aux temps reculés, servait uniquement à déposer les corps au moment des funérailles.

—Mon Frère, questionna l'évêque Jean, comment savez-vous qu'il n'y a rien sous ces pierres ?

—Cette nuit, répondit modestement Migèce, le docteur Gamahel m'apparut et m'enjoignit de dire à Jean, évêque de Jérusalem et au prêtre Lucien d'aller à Débatalia faire l'invention du corps d'Etienne qui s'y trouve enseveli.

Lucien, plusieurs membres du clergé et le peuple ne tardèrent pas à se rendre à Débatalia.

"En effet, lorsqu'on eut creusé la terre, on découvrit trois coffres avec une pierre, sur laquelle étaient gravés, en gros caractères, les noms suivants : Chéliel, Nasuam, Gamahiel, Abibas.

" Les deux premiers sont syriaques, ils reviennent à ceux d'Etienne ou de *Couronné* et de Nicodème ou *Victoire du peuple*.

" Lucien informa aussitôt l'évêque Jean de ce qui venait d'arriver. Il était en ce moment au Concile de Diospolis et partit sur-le-champ avec les évêques de Sébaste et de Jéricho.

" Le sarcophage d'Etienne fut ouvert. A l'instant, la terre trembla et un parfum céleste s'éleva des ossements.

" Soixante-treize malades, qui se trouvaient parmi la foule, furent guéris instantanément."

L'enthousiasme fut à son comble : le peuple, se formant en cortège, au chant de psaumes, transporta le corps saint à Jérusalem, en l'église de Sion.

Et, selon la promesse faite à Lucien par le docteur Gamahiel, la nuit d'un vendredi, une pluie abondante arrosa la terre et lui rendit la fertilité dont elle était privée depuis longtemps.

Cet épisode de l'invention des reliques insignes de saint Etienne a été rapporté par le prêtre Lucien lui-même.

On le lit dans les œuvres de saint Augustin.

III

Le grand évêque d'Hippone reçut, en l'an 425, une partie des ossements du premier diacre. Il les exposa, à la vénération du peuple, dans une châsse splendide.

Augustin fut témoin de soixante miracles opérés par l'intercession du martyr.

Nous en citerons quelques uns :

Un jeune homme vint à mourir. Irénée, son père, plongé dans le désespoir, allait le porter au champ du repos, quand soudain il fut inspiré de verser sur la tête du défunt l'huile qui brûlait à l'autel du saint : le mort ressuscita.

Mais le miracle le plus retentissant est celui dont fut favorisée une des familles les plus en vue de Césarée,

Un père, dit saint Augustin, avait mal élevé ses enfants, au nombre de dix : sept garçons et trois filles. Les exemples les plus détestables avaient été mis sous leurs yeux. La mère ne valait guère mieux que son mari, et jamais elle n'engageait ses enfants à assister aux offices, ni aux instructions religieuses.

Le père mourut.

Les enfants se mirent à s'amuser, puis à dépenser avec prodigalité, puis à mal se conduire, et la veuve les maudit.

Aussitôt, ils furent saisis d'un tremblement dans tous les membres, tremblement qui les défigurait affreusement.

On les regardait avec épouvante.

Pour les uns, ces malheureux étaient des objets de pitié, pour les autres, des sujets de moquerie.

Il erraient en tous lieux.

Deux de ces infortunés—Paul et Palladie—vinrent à Hippone, en 425.

Le matin du jour de Pâques, Paul, versant d'abondantes larmes, s'en fut prier devant la chaise de saint Etienne : il se releva guéri et courut se jeter aux pieds d'Augustin.

L'évêque le bénit et l'embrassa. Alors, montant en chaire, il fit part à son peuple du miracle qui venait de s'opérer.

Il parla aux parents de l'exemple qu'ils doivent à leurs enfants, aux enfants du respect qu'ils doivent à leurs parents, et présentant le jeune homme aux fidèles, Augustin dit :

—Voici Paul, guéri par l'intercession du glorieux martyr, et voilà Palladie, qui subit encore la malédiction de sa mère.

La jeune fille, en proie à d'horribles convulsions, était prosternée sur le parvis du temple et écoutait en pleurant les émouvantes paroles de l'évêque.

Soudain, elle se lève et s'écrie :

—Gloire à Dieu au plus haut des cieux !

Elle aussi proclamait sa guérison.

Le sermon, ainsi interrompu, est venu jusqu'à nous et plusieurs autres encore que le grand Augustin a prononcés devant ses ouailles pour faire connaître les miracles nombreux opérés par l'intercession du premier diacre de l'Eglise.

Etienne, pendant sa vie, jouissait de la faveur du peuple. Il en jouit encore après sa mort : les sculpteurs, fondeurs, potiers et tailleurs de pierres l'ont choisi pour patron.

C'est le vœu de l'Eglise que la piété envers saint Etienne, premier martyr, soit ranimée parmi les chrétiens.

LE PARADIS TERRESTRE ET LA RACE NEGRE

DEVANT LA SCIENCE

Par l'abbé **DESSAILLY**

1 vol. in-12..... Prix : 90 cts.

— Nous présentons au public un livre dont le titre indique la prétention où nous sommes de donner une solution scientifique et définitive à la double question de l'emplacement du Paradis terrestre et de l'origine de la race nègre. De ces deux solutions, la plus importante n'est pas la première, mais plutôt la seconde, qui intéresse à la fois l'histoire, la véracité de la Bible et celle de la tradition classique.

Il y a, dans le chapitre II de la Genèse, une indication qui a dérouté les interprètes catholiques et les savants contemporains ; c'est que l'un des fleuves paradisiaques arrosait l'Éthiopie, que Moïse appelle la Koussie. Cette indication, si déconcertante au premier abord, est justement la preuve éclatante de la sûreté et de l'antiquité de la science historique et géographique de l'écrivain sacré.

Les mouvements géologiques quotidiens du Globe n'ont pas notablement changé sa configuration ; les contrées géographiques sont à peu près aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a des milliers d'années, mais les sociétés qui les ont habitées ont subi mille changements. Des peuples nouveaux se sont mêlés aux peuples anciens, les ont dominés, leur ont succédé, pour constituer des nations nouvelles ; avec les peuples, les langues ont succédé aux langues, les noms géographiques, à travers les âges, se sont altérés, ont même disparu, pour faire place à des noms plus récents ; avec la langue se sont transformés les sons, les appellations, les lois, les mœurs, la civilisation. L'histoire, qui retient toutes ces choses du passé, n'est que le récit de la perpétuelle mutabilité des hommes et des choses. Son rôle, gardant le souvenir de ce qui n'est plus, est à la fois d'en faire un perpétuel présent.

Parmi ces souvenirs qu'elle avait d'abord fixés, les uns, mal gardés, se sont évanouis, les autres, par le concours de diverses circonstances, sont mis de côté et ne produisent plus leurs précieux témoignages. De nos jours, l'hostilité religieuse, qui est au fond de toutes les thèses scientifiques modernes, prend soin d'écartier certains vieux souvenirs. En même temps qu'elle s'appuie sur les traditions les plus invraisemblables et les moins autorisées, elle

rejette les traditions vraiment historiques, qui la gênent ; elle voudrait donner le change, en ne se réclamant alors que des sciences naturelles. Inspirés par elle, les savants ; à leur suite et inconscients, des écrivains catholiques mêmes, des prêtres passent, sans paraître la connaître, devant la tradition biblique et historique qui rattache la race nègre à la race noachique, et ils abandonnent, comme chose indifférente, la discussion de cette origine aux divagations d'une anthropologie incertaine et incohérente.

Nous avons la prétention de ne pas subir cet entraînement, de replacer la question sur son véritable terrain, qui est celui de la tradition historique, d'éclairer et de fortifier celle-ci de toutes les lumières des sciences naturelles. Interrogées dans ce qu'elles ont de certain, elles sont unanimes à confirmer le récit mosaïque, interprété par la tradition universelle de l'antiquité. Elles font voir que Moïse n'était plus compris, à cause de l'ancienneté même de son affirmation. La science émet donc une prétention insoutenable, de vouloir se substituer à la Bible et à l'histoire. Si elle les éclaire aujourd'hui sur le point particulier que nous traitons, si elle les remplacerait au besoin, hier elle était muette ; hier, il y a dix ans, nous n'aurions pu écrire tout ce que nous écrivons dans cet ouvrage ; la science ne nous en aurait pas fourni les éléments. En niant la tradition, sous le vaniteux prétexte qu'elle n'est pas une affirmation scientifique, elle envahissait un domaine qui n'est pas le sien ; annexe de l'histoire, elle voulait l'étouffer sous l'étreinte de ses négations tapageuses. Aujourd'hui elle est forcée de se rendre à merci. La linguistique, l'anthropologie ont reconstitué les anciennes races de l'Asie antérieure ; elles nous y font voir cette fameuse Kouschie, que Moïse avait signalée il y a bientôt quatre mille ans, qui était proche du Paradis terrestre, dont la notoriété était telle à l'époque où il écrivait, qu'il en donne le parcours, comme le signe distinctif d'un des fleuves de la région paradisiaque. Quel nouveau triomphe pour Moïse, pour la tradition catholique et historique ! Quelle nouvelle humiliation pour la science, qui veut créer la vérité, au lieu de se contenter de son rôle déjà si beau de la confirmer par des preuves nouvelles et d'en être l'ailliaire.

Quant au Paradis terrestre, cet ouvrage n'est pas le seul où nous ayons essayé d'en déterminer l'emplacement. Le savant abbé Moigno, dans ses *Splendeurs de la Foi*, avait cru devoir se décider pour Jérusalem. L'idée mystique, des rapprochements religieux plus ou moins spécieux avaient dirigé sa pensée et sa plume plus que les recherches scientifiques. Quand nous nous composâmes en commun l'ouvrage : *Les livres saints et la science*, nous lui déclarâmes, qu'à nos yeux, cette opinion était insoutenable ; il consentit à nous laisser produire celle que nous défendons encore ici. Obligé de nous borner, nous ne lui donnâmes alors pour appui que la conformité des lieux avec ceux décrits par Moïse. En 1889, parut, dans le journal *l'Univers*, un article, qui concluait, en vertu de révolutions géologiques supposées, à la possibilité de reconstituer en Arménie les différents détails de la géographie du récit géné-

siaque. Cette thèse nous parut sans fondement ; elle nous amena à publier dans la *Revue du monde catholique*, une étude sur le Paradis terrestre, où nous développions les preuves que nous n'avions pu produire dans l'ouvrage : *Les livres saints et la science*.

Nos articles furent critiqués. On nous objecta que notre emplacement du Paradis était sous l'eau, à l'époque d'Adam. On nous reprocha d'avoir passé légèrement sur l'opinion du monde savant et du monde instruit, qui considère le *Pamir* comme le berceau adamique et noachique du genre humain. Nous nous reprochâmes à nous-même de n'avoir traité qu'indirectement la question nègre, qui exigeait à la fois que nous donnions une commune origine aux négritos de l'Asie et aux nègres de l'Afrique, et que nous identifions cette double race nègre avec la race Couschite, pour les rattacher, par ce lien, à la grande famille noachique.

C'est pour compléter toutes ces lacunes que nous avons entrepris cette publication. Cette fois, sommes-nous irréfutables et sommes-nous complets ?

Complets, nous le sommes. Nous avons traité avec un développement suffisant tous les points qui se rattachent à la communauté d'origine des deux grands rameaux nègres et à leur identité avec les Couschites de la Bible et de l'histoire.

Sommes-nous irréfutables ? nous le croyons également. Nous ne disons pas que le progrès des sciences n'apportera pas de nouveaux matériaux, qui viendront, non pas éclairer davantage, mais corroborer notre démonstration.

Que des missions scientifiques, comme celles de M. Dieulafoy en Susiane, se multiplient dans l'Asie antérieure et jusque dans les Indes, les études ethnographiques auxquelles nous nous sommes livré, ne feront que se développer, et entourer d'une nouvelle évidence l'existence primitive des Négritos dans ces vastes régions. Les études iranniennes, à leur tour, sortiront de l'ère des probabilités pour entrer dans le domaine de la certitude. Ce seront de nouvelles lumières, mais qui ne sont pas nécessaires à nos conclusions pour les rendre certaines. La certitude, elles l'ont dès aujourd'hui, nous croyons du moins qu'ainsi en jugeront les esprits impartiaux qui nous feront l'honneur de nous lire.

Enfin on trouvera peut-être que notre ouvrage manque d'unité, puisque nous juxtaposons deux points qui paraissent si différents. Ils sont au contraire intimement unis ; on ne peut s'occuper de l'un sans traiter l'autre. Comment retrouver le *Géhon*, si l'on n'a pas recours à son signe distinctif, qui est de baigner l'Éthiopie ? Où donc était située cette Éthiopie, telle est la question qui surgit de suite, qui arrête fatalement, pendant de nombreux chapitres, la solution cherchée. L'absence apparente d'unité est inévitable dans ce sujet ; les deux questions sont connexes. Enchevêtrés dans le récit mosaïque, nous avons dû subir l'enchevêtrement dans le commentaire de ce récit. La thèse du Paradis terrestre y perd peut-être un peu de son intérêt, à cause de l'interruption que sa marche éprouve, mais nous la résumons au chapitre XXVII et elle reprend, par ce résumé, toute sa force de démonstration.

A. KANNENGIESER

CATHOLIQUES ALLEMANDS

TROISIÈME MILLE

1 vol. in-12.....Prix : 88 cts

LE REVEIL D'UN PEUPLE

DEUXIÈME MILLE

1 vol. in-12.....Prix : 88 cts

LES ADVERSAIRES

DU

POUVOIR · TEMPOREL

ET LA

TRIPLE ALLIANCE

1 vol. in-12.....Prix : 88 cts

M. HENRI BOISSARD, l'éminent défenseur de Mgr GOUTHE-SOULARD, Archevêque d'Aix, a consacré aux deux volumes de M. l'abbé KANNENGIESER, récemment publiés sous le titre de "*Catholiques allemands*" et "*Réveil d'un peuple*", deux études très approfondies que nous croyons intéressant de mettre sous les yeux des lecteurs du présent ouvrage.

Catholiques Allemands : *Voici un livre qui arrive à son heure. Tous les catholiques français devraient le lire :* l'œuvre n'est pas méritoire, car, quand on l'a commencé, on ne peut s'en détacher.

M. l'abbé Kannengieser est Alsacien ; il connaît parfaitement l'Allemagne, il a eu l'occasion de voir fréquemment Windhorst : cela explique la manière intime et vivante dont il a su mettre en relief cette physionomie si pleine d'intérêt. On trouve dans ce petit volume l'histoire de la lutte héroïque que, sous la direction de ce chef éminent, les catholiques allemands ont soutenue contre le gouvernement le plus puissant de notre temps, et qui a été couronné par la victoire. On y voit l'accord admirable des évêques donnant le mot d'ordre, les laïques organisant l'action politique, du peuple catholique marchant comme un seul homme à la revendication de ses libertés contre une majorité compacte de protestants soutenue par le glorieux empereur Guillaume et son terrible chancelier.

En lisant ces pages si vivantes, si vibrantes, on se sent fortifié, on comprend l'utilité de la lutte, on voit clairement la possibilité de vaincre, on rougit du peu qui chez nous a été fait jusqu'à ce jour, on voudrait sur l'heure engager la bataille.

Il y a là presque un danger, car, avec la *furia francese* qui varie dans ses formes, mais qui reste toujours un des traits saillants de notre caractère, beaucoup de nos jeunes prêtres pourraient se croire, du jour au lendemain, en mesure d'affronter la presse, les réunions publiques, la tribune, et se jeter en avant à la baïonnette, contre des ennemis trop fortement retranchés pour qu'on puisse les culbuter du premier coup.

Quand nous avons dévoré en quelques heures le beau volume de M. Kannengieser, n'oublions pas que la lutte qu'il raconte a duré vingt ans; n'oublions pas que c'est par des efforts constants, prolongés, par une discipline rigoureuse, par une persistance obstinée, que nos voisins ont réussi; n'oublions pas surtout qu'à beaucoup d'égards ils se trouvaient dans des conditions plus favorables que nous.

On ne pouvait pas sérieusement les combattre en les représentant comme des adversaires du gouvernement établi. Bismarck l'a essayé sans doute, car les ennemis de l'Église ne reculent jamais devant la calomnie; mais, au fond, le pays comprenait que les catholiques n'avaient aucun grief contre la constitution impériale, et qu'on peut combattre avec la dernière énergie les mauvaises lois d'un gouvernement sans vouloir pour cela le renverser.

Chez nous, pendant longtemps, cette vérité a été moins claire, et dès que nous attaquions une mauvaise loi, on nous dénonçait comme des ennemis irréconciliables de la République. Il a fallu l'intervention du Souverain Pontife pour rétablir la vérité sur ce point. Assurément, les républicains continueront, même après l'encyclique, à soutenir que nous rêvons le renversement de la Constitution, chaque fois que nous revendiquerons un de nos droits; mais on les croira de moins en moins, car le peuple sait que le Pape ne ment pas: il sait que sa parole est une loi pour les catholiques; peu à peu on s'accoutumera à nous voir combattre les lois mauvaises, sans en conclure que nous travaillons à détruire le gouvernement établi.

Mais les catholiques allemands avaient sur nous un autre avantage bien plus capital encore: c'est l'influence que le clergé avait conservée sur le peuple.

M. l'abbé Kannengieser a su mettre en relief les causes de cette influence; elle tient au rôle social considérable qu'a su assumer le prêtre allemand dans la communauté catholique, aux relations constantes, intimes, qu'il entretient avec chaque membre de cette petite société qu'on appelle la paroisse, à l'intelligence qu'il consacre à découvrir toutes les causes des souffrances populaires, au dévouement qu'il déploie pour les guérir.

Malheureusement la situation de notre clergé est bien différente de celle-là. Soyons justes, il faut l'en plaindre plutôt que l'en blâmer. Chez nous, depuis cent ans, on a répété à satiété que le

prêtre doit se confiner dans l'église ; les catholiques eux-mêmes se sont faits les échos de ce sot préjugé ; dans les séminaires on l'a propagé sans s'en douter, en recommandant à tout propos et par dessus tout la prudence.

A force d'attendre qu'on vint à lui, le prêtre s'est peu à peu accoutumé à l'isolement ; il a perdu l'habitude d'être le confident des familles, l'ami des enfants, le protecteur des faibles, le conseil, le soutien, la providence de tous ses paroissiens ; il a fini même par être supplanté dans le grenier du pauvre et au chevet des malades par la sœur de charité, qui y est mieux accueillie. Relégué dans son église, il lui a semblé qu'il avait surtout pour mission de l'entretenir, de l'orner, de l'embellir, espérant ainsi y attirer ceux qui n'y venaient pas, et à mesure qu'il l'ornait plus, on la désertait davantage, car sur ce terrain du luxe extérieur il est vaincu d'avance. A la longue, la foule s'est habituée à considérer le curé comme principalement chargé d'organiser des chants, des morceaux oratoires, des effets d'orgue, de lumière et de fleurs, pour embellir le cérémonial dont les familles qui se respectent aiment à entourer les naissances, les mariages et les morts ; comme si le clergé paroissial était surtout une administration des pompes religieuses.

Il s'agit aujourd'hui de revenir à la vérité. Il est temps que le prêtre sorte de la sacristie pour remplir son rôle, pour être l'âme de la paroisse, le père de toutes les âmes que Dieu lui a confiées. Voilà l'effort le plus difficile, mais le plus nécessaire, car une armée n'est solide que quand les soldats connaissent leurs chefs et ont confiance en eux. Le succès arrivera beaucoup plus vite qu'on ne croit, si on a le courage de rompre la glace, car le peuple n'a aucun motif réel de se défier du prêtre ; il sait aujourd'hui que le prêtre est un enfant du peuple, qu'il est pauvre, qu'il est persécuté ; quand il le verra dévoué du matin au soir au soulagement de tous ceux qui souffrent, à la formation morale des enfants, des jeunes gens, à la bonne harmonie des familles, les préjugés qui restent encore s'évanouiront promptement.

Persuadons-nous bien d'ailleurs que, dans les efforts qu'ils ont faits pendant vingt ans, les catholiques allemands n'ont pas toujours réussi du premier coup et qu'il a dû se produire plus d'un faux pas.

Sans doute, il pourra arriver qu'un jeune prêtre, tout enthousiasmé du livre de M. Kannengieser, se jette un peu imprudemment au plus fort de la mêlée. A l'heure où l'audace est nécessaire il se trouve toujours des téméraires. Quelques maladresses seront commises, et avec notre nervosité habituelle, nous serons disposés à crier bien haut que tout est compromis. Promettons-nous d'avance de ne pas céder à ces impressions exagérées, de rester calme en présence de quelques échecs, et surtout de ne pas tirer sur nos blessés. On n'apprend pas à nager sans faire quelques plongeurs ; tendons la corde à ceux qui se lanceront trop vite, au lieu de nous exclamer sur leur imprudence et de les laisser au fond.

L'heure est venue d'agir : le mérite de l'ouvrage de M. Kannengieser est de nous tracer l'exemple d'un clergé et d'un peuple qui ont peu parlé et beaucoup agi. Imitons-les, avec la résolution de ne nous décourager jamais, avec la conviction qu'on ne réussit qu'en mettant la persévérance au service de la foi.

HENRY BOISSARD, *ancien procureur général.*

Le Réveil d'un Peuple ! Quel titre plein de promesses ! et le livre les tient toutes.

Dans un premier volume : *Catholiques allemands*, M. l'Abbé Kannengieser avait raconté l'histoire du Kulturkampf, animant tous les cœurs généreux par cette pensée si naturelle : Pourquoi ne saurions-nous pas faire ce que les catholiques d'Allemagne ont si bien fait ?

Aujourd'hui, M. l'abbé Kannengieser répond victorieusement aux découragés qui, pour excuser leur inaction, répètent à tous propos ! Si les Allemands ont réussi, c'est que leur situation était bien différente de la nôtre.

Différente, je le veux bien ; on ne trouve jamais deux situations identiques dans l'histoire. Mais était-elle meilleure ? Il suffit de lire le nouveau volume de M. l'abbé Kannengieser pour se convaincre qu'il y a cinquante ans, sous l'influence délétère du *joséphisme*, nos voisins étaient tombés plus bas que nous.

Voyez plutôt, dans le premier chapitre, le tableau lamentable de ce que peut devenir une nation catholique quand, se faisant fort de la faiblesse du clergé, le pouvoir civil envahit le domaine religieux.

Sous le gouvernement de l'*empereur sacristain*, comme l'appelait plaisamment Frédéric II, le prêtre avait été ravalé au rôle de simple gendarme, et la religion n'apparaissait plus que comme une forme de la police impériale. Non seulement l'empereur s'arrogeait le droit de nommer les prêtres comme les instituteurs, mais il prétendait diriger lui-même leur formation dans les séminaires, il révisait de sa main les bréviaires et les lettres pastorales, il fermait les couvents qu'il jugeait inutiles, il réglait les fêtes religieuses et fixait le nombre des cierges qu'on aurait le droit d'allumer aux messes de mort.

"Sa bonté", s'écrie M. l'abbé Kannengieser, "s'étendait à toute la nature, même aux curés !" Avec quelle sollicitude il s'enquerrait de ce qu'ils pensaient et de ce qu'ils faisaient ! "Surtout pas de théologie, mes amis, et pas de dévotion ! Prêchez la morale et le progrès". Et Dieu sait comme ils obéissaient ponctuellement ! Ne les avait on pas façonnés à la soumission dans les séminaires généraux ? Ils laissaient le dogme bien tranquille.

"Leur prédication était essentiellement pratique. En entrant dans une église, on pouvait entendre le curé commencer à peu près en ces termes : "Mes chers auditeurs, la dernière fois, je vous ai expliqué quels soins il fallait donner à la culture des belles-herbes. Nous parlerons aujourd'hui des engrais. Le fumier,

“messieurs...” etc.; et ces homélies d'un nouveau genre étaient débitées gravement devant un auditoire endormi. Les prêtres qui prêchaient de la sorte étaient bien notés et bien cotés. Les gros bénéficiés étaient pour eux, et leur intelligence des bonnes fumures les conduisait rapidement à l'épiscopat.

“Ce que la foi du peuple était devenue dans de pareilles conditions, on le devine aisément. L'indifférence en matière de religion fut le premier fruit de ce système affadissant”.

De l'indifférence religieuse au relâchement des mœurs il n'y a qu'un pas. Il fut bientôt franchi. Le peuple, qu'on n'exhortait plus à la prière, employait ses loisirs autrement; la dépravation gagna partout du terrain, et le spectacle qu'avait offert l'Allemagne au temps de la Réforme menaça de se renouveler à la fin du siècle dernier.

Quand Napoléon I^{er}, recueillant avec joie les traditions de l'empereur d'Allemagne, voulut appliquer à son profit les doctrines jésuites, il prit pour agent le fameux Dalberg, son flatteur et son ami. Il le fit archichancelier, primat d'Allemagne, métropolitain de Mayence, Trèves et Cologne, grand-Duc de Francfort, il le combla d'honneurs et de dignités pour mieux le tenir dans sa main.

Les évêques qui, après lui, se partagèrent les débris de sa puissance, n'eurent pas d'abord le courage de réagir. Sous cette direction avilissante le clergé se laissa aller au plus honteux débraillement. Le bréviaire était relégué au grenier; des pétitions, signées par de nombreux curés, demandaient l'autorisation du mariage pour les prêtres, et, en attendant qu'il fût permis, ils le pratiquaient.

Et qu'on ne dise pas que le mal n'avait pas pénétré dans les masses populaires. Quand un archevêque héroïque eut enfin le courage de réagir, les choses en étaient venues à ce point que, dans certains centres, les catholiques avaient pris l'habitude de jeûner avant la communion et qu'il fallut faire une circulaire pour recommander aux prêtres des villes de se mettre au confessionnal une fois par semaine, aux prêtres des villages de le faire une fois par mois.

Le saint archevêque qui trouva dans son cœur la force d'entreprendre l'œuvre de résurrection nécessaire et de faire sortir Lazare du tombeau fut Mgr Vicari. En 1842, à l'âge de 70 ans, il fut appelé à l'archevêché de Fribourg. Prêtre savant, pieux, humble, zélé, charitable, nature droite et inflexible, dont aucune promesse et aucune menace ne pouvaient ébranler les convictions, il ne se demanda pas si le mal était réparable, il ne se demanda pas s'il lui resterait assez de vie pour le réparer, il ne se demanda pas qui marcherait avec lui: il entra sans bruit, mais résolument, dans la voie que lui traçait sa grande âme, choisissant, selon son expression, *le chemin de la croix*; il entraîna bientôt à sa suite les nobles cœurs, toujours épars au milieu des ruines d'un peuple en décadence, et c'est lui qui inaugura l'admirable réveil des catholiques allemands.

Refusant de se soumettre aux ordonnances qui avaient attribué

au pouvoir civil la nomination des prêtres, il choisit ses curés sans l'assentiment du ministre, il correspond avec eux par des envoyés secrets que la gendarmerie poursuivait comme des malfaiteurs ; ses écrits furent lus en chaire par des prêtres qu'on jettait en prison ; mais, comme il arrive toujours, " cette persécution violente secoua fortement le peuple catholique, un saint enthousiasme courut à travers le pays. Les églises se remplirent de fidèles, là même où la foi n'avait encore que de faibles racines. Du fond de leur prison, les curés exercèrent une action plus puissante sur le peuple qu'autrefois dans leurs presbytères, et quatre semaines d'incarcération étaient aussi efficaces que cinq années de sermons. Le gouvernement, qui croyait dompter l'archevêque, devenait ainsi, sans le vouloir, son meilleur agent. "

Le ministère badois allait céder, quand la Prusse envoya Bismark à son secours : Mgr Vicari, âgé de 81 ans, fut arrêté et incarcéré avec de nombreux prêtres. Mais, sous la pression de l'indignation publique, le gouvernement fut obligé d'abandonner peu à peu les droits qu'il s'était injustement arrogés, et, quand Mgr Vicari mourut, un autre évêque pouvait dire de lui : " Il a lutté et vaincu pour tout l'épiscopat. Si toutes les chaînes de l'Église ne sont pas brisées, on sait du moins que ce sont des chaînes. L'Église ne se laissera plus mettre la tunique de l'esclave. "

Voilà le point de départ du réveil d'un peuple. Au milieu de l'affaissement universel, un seul homme a suffi pour faire renaître peu à peu dans les cœurs catholiques le sentiment de leur dignité et de leur force. A partir de ce moment, chacun a fait son devoir. Les évêques, même les plus timides, n'ont plus osé reculer quand la lutte était engagée. A leurs côtés, on a vu surgir des laïques incomparables : Malinckrodt et Windthorst. Le clergé a compris la nécessité de reprendre son rôle et de ressaisir la direction de la jeunesse, qui ne lui échappe pas quand il est décidé à tous les sacrifices pour la conserver. Les ordres religieux, jésuites en tête, ont inondé l'Allemagne d'écrits populaires, où la vérité était restituée sur tous les points. Le grand Janssen a révolutionné l'histoire en établissant, preuves en main, que les siècles catholiques, calomniés à plaisir et traités de barbares, sont ceux où la société a été la plus riche, la plus féconde et la plus heureuse.

Entraîné par de tels chefs, le peuple catholique s'est serré autour d'eux avec enthousiasme, avec amour, et dans cette Allemagne où il est en minorité, il a su prendre une importance si incontestée qu'il est aujourd'hui l'espoir de ceux-là mêmes qui, sans être catholiques, ne veulent pas voir la nation allemande s'engloutir dans les abîmes du socialisme.

Voilà l'admirable tableau que M. l'abbé Kannengieser a développé sous le titre de *Réveil d'un Peuple*. Ai-je besoin de dire que ce volume n'est pas seulement nécessaire aux découragés, mais que nous devons le mettre aux mains de tous les catholiques pour développer en eux la confiance et l'ardeur, ces belles vertus des jeunes qu'il faut aujourd'hui communiquer aux anciens.

Mais ce livre a encore un autre mérite : il doit ouvrir les yeux

ceux qui ne savent voir qu'une des faces de la volonté du Souverain Pontife Léon XIII.

Comme son aîné, *Catholiques Allemands*, le *Réveil d'un Peuple* n'est, d'un bout à l'autre, qu'un appel éloquent à la lutte contre les oppresseurs de l'Église et, dans sa préface, résumant en quelques mots sa pensée, M. l'abbé Kannengieser la formule ainsi : Depuis la dernière Encyclique et la lettre du cardinal Rampolla, le clergé et les catholiques français peuvent hardiment prendre en main les intérêts de la religion. On n'a plus le droit de leur fermer la bouche en leur disant : Vous êtes les ennemis de la " République. " Le Pape a préparé le terrain de la lutte par des déclarations qui excluent toute équivoque, et il a proclamé la nécessité de la lutte, en s'élevant énergiquement contre les lois anti-catholiques qui pèsent sur la France. Les catholiques français n'ont donc qu'à se mettre à l'œuvre. "

Or, Léon XIII avait lu *Catholiques Allemands*, et il avait chargé son secrétaire, Mgr Tarozzi, d'en féliciter l'auteur. Après avoir lu le *Réveil d'un Peuple*, il a voulu le féliciter lui-même, par un bref que les journaux ont publié.

Il est donc impossible de le contester, la volonté du Saint-Père est bien celle que M. l'abbé Kannengieser avait formulée dans sa préface ; la lettre pontificale adressée à Mgr l'évêque d'Orléans en est la confirmation, et si le Souverain Pontife nous recommande de laisser de côté les discussions politiques qui pourraient épuiser nos forces au détriment du pays, il veut que, à l'exemple de nos voisins d'Allemagne, nous consacrons toute notre activité, toute notre énergie à combattre ceux qui ont comploté d'opprimer, d'asservir et de détruire en France la religion de nos pères.

HENRY BOISSARD.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : **A L B Y**

RENTE VIAGERE.—SAISIE.

QUESTION. — Suivant une donation entrevifs Jacques P..... a donné une terre à son fils à la charge par ce dernier de lui payer une rente annuelle et viagère de deux cent vingt piastres. Jacques P..... me doit la somme de quatre vingt cinq piastres. Si j'obtiens un jugement contre lui croyez-vous que je pourrai faire saisir sa rente entre les mains de son fils ? On me dit qu'une rente semblable est insaisissable.

F. X. G.

RÉPONSE. — Si vous obtenez jugement contre votre débiteur vous pourrez certainement faire saisir la rente qui lui est due par son fils. Une semblable rente viagère n'est pas insaisissable. S'il en était autrement les débiteurs malhonnêtes auraient un bon moyen de se débarrasser de leurs créanciers. Ça serait simplement

de donner leurs biens à quelqu'un à la charge par le donataire de leur payer une pension viagère.

Ceux qui vous disent le contraire ne saisissent pas la différence radicale qui existe entre une rente qui nous est donnée et une rente que nous achetons ou que nous acquérons à tout autre titre onéreux. On ne peut pas rendre insaisissable une rente qu'on acquiert ainsi. "La rente viagère, dit l'article 1911 du code civil, ne peut être stipulée insaisissable que lorsqu'elle est constituée à titre gratuit," (1) c'est à-dire qu'une rente viagère ne peut être stipulée insaisissable que lorsqu'elle nous est donnée ou léguée. Ainsi si, au lieu d'un contrat de bienfaisance, le contrat qui intervient entre le crédi-rentier et le débi-rentier est un contrat *intéressé de part et d'autre*, la rente est saisissable comme tous les autres biens que la loi n'exempte pas spécialement de saisie.

LOI CRIMINELLE

L'Hon. Elzéar Taschereau, juge de la cour suprême, vient de publier une troisième édition de son ouvrage *Criminal Law of Canada*. Le code criminel passé pendant la session de 1892, (55-56 Vict. Cap. 29) révisé à la session de 1893(56 Vic. chap 32) et en vigueur depuis le premier juillet contient beaucoup de dispositions nouvelles. Ces changements dans la législation ont nécessité une nouvelle édition de l'ouvrage.

Cette édition, dit l'*Electeur*, est aussi enrichie, partout où l'auteur l'a jugé nécessaire pour l'intelligence des changements et des raisons qui les ont motivés, des passages correspondants du rapport du commissaire impérial sur le projet de codification de 1879 sur lequel a été calqué le dernier code canadien.

Toutes les formules d'indictement ont été revues et adaptées aux nouveaux dispositifs de la loi, et les précédentes jurisprudences d'Angleterre et des différentes provinces ont été compilées jusqu'à une date récente.—L'*Electeur*.

Tous ceux qui s'occupent de droit criminel trouvent cet ouvrage indispensable. C'est un guide sûr pour ne pas s'égarer dans le dédale de notre législation criminelle.

LOI GEARY

Question. — Qu'est-ce que la loi Geary ?

Campagnard.

Réponse. — C'est une loi passée par le dernier congrès des Etats-Unis. Elle porte le nom de son auteur M. Geary, député de la Californie. Cette loi pourvoit à l'enregistrement des Chinois qui résident aux Etats-Unis, et elle décrète leur expulsion s'ils ne se font pas ainsi enregistrer dans le délai fixé.

La constitutionnalité de cette loi ayant été mise en doute, elle a été référée à la Cour Suprême des Etats-Unis, et celle-ci l'a déclarée constitutionnelle.

Le délai ainsi fixé par la loi Geary expirait le 5 mai et il paraît qu'un nombre très restreint de Chinois se sont présentés pour l'enregistrement requis. Le président n'a encore pris aucune mesure pour faire exécuter la loi.

(1) L'article 558 du Code de Procédure civile déclare même insaisissables : "Les sommes et pensions données à titre d'aliments, encore que le donateur ou testateur ne les ait pas déclarées insaisissables."

CAPIAS

QUESTION.—Je réside depuis plusieurs années dans le Rhode-Island et j'y ai contracté des dettes envers une personne qui réside actuellement à Montréal. Si je vais me promener dans la province de Québec, y a-t-il danger, lorsque je la quitterai pour revenir, que mon créancier puisse me faire arrêter pour dettes ?

Charles M.....

RÉPONSE.—Vous pouvez venir ici sans crainte d'être arrêté. Le *capias ad respondendum*, ou bref d'arrestation d'un débiteur qui est sur le point de quitter *immédiatement* le Canada (1) ne peut pas être accordé pour une dette qui a été contractée hors de ses limites (2). La cour de Révision à Montréal l'a jugé ainsi il y a quelques semaines dans la cause de Rocheleau et Bessette. Dans cette cause il s'agissait d'une dette contractée aux États-Unis. La cour de Révision a cassé et annulé le *capias* accordé par la cour Supérieure.

Votre question est d'ailleurs réglée par l'article 806 du Code de Procédure Civile. Cet article déclare que le bref de *capias* ne peut non plus émaner pour une dette créée hors de la province du Canada, ni pour une dette moindre que quarante piastres.

LES ERREURS JUDICIAIRES

RÉPARATIONS DUES AUX VICTIMES.

Voilà que c'est de la Belgique que viennent les exemples à suivre en matière de réparation à accorder aux victimes d'erreurs judiciaires.

La cour d'Appel de Gand a rendu, en effet, un arrêt condamnant l'Etat belge à payer six mille francs de dommages-intérêts à un M. Beatse, injustement condamné par le tribunal correctionnel d'Audenarde.

C'est en 1885 qu'une peine de trois mois d'emprisonnement pour diffamation a été prononcée contre M. Beatse, qui avait accusé un employé des postes de ne pas lui avoir payé un mandat de poste dont celui-ci affirmait avoir effectué le payement.

M. Beatse purgea ses trois mois de prison.

Quelque temps après, l'employé des postes sur la plainte duquel il avait été condamné fut condamné lui-même pour vol et faux. On revisa le procès Beatse, car on acquit la preuve que l'employé des postes avait apposé la signature de Beatse sur le fameux mandat et s'en était approprié le montant.

Pour faux témoignage et vol, l'employé des postes fut condamné à six ans de prison.

Quoique complètement réhabilité au point de vue moral, M. Beatse estima, fort justement du reste, que l'Etat belge lui devait une réparation pécuniaire pour l'erreur judiciaire commise. En conséquence il intenta une action en dommages-intérêts contre l'Etat. Celui-ci vient d'être condamné par la cour d'appel de Gand à six milles francs de dommages-intérêts envers M. Beatse.—*La Presse*.

LES CHEMINS DE FER EN FRANCE

Létribunal de la Seine, France, a rendu, le 16 février dernier, un jugement qui intéresse tous les voyageurs, trop souvent victimes des retards dans l'arrivée des trains.

Une Compagnie de chemin de fer, dit ce jugement, est responsable du préjudice causé à un voyageur par l'arrivée d'un train après l'heure réglementaire, alors qu'elle ne peut justifier que le retard ait pour cause un cas de force majeure.

En conséquence, elle peut être tenue de rembourser à ce voyageur le prix d'une voiture de place qu'il a été obligé de prendre pour ne point manquer un rendez-vous d'affaires pris par lui à heure fixe.—*La Presse*.

(1) Code de procédure civile art. 797 et s.

(2) Il s'agit de l'ancienne province du Canada comprenant les provinces actuelles d'Ontario et de Québec.

GAUTHIER DE LA CALPRENEDE

I EN QUERCY. (suite)

“Voici,” lui dit-elle, “une petite provision de voyage qui ne saurait vous embarrasser. Adieu, beau neveu ! conduisez-vous toujours en bon chrétien et en honnête homme, et que Dieu vous garde !”

“Amen ! belle tante !” répondit le jeune homme. “Je vous remercie ; foi de gentilhomme, je vous promets de suivre vos bons avis. Si vous entendez parler de moi, ce sera à l'honneur de nos maisons.”

Elle l'embrassa, le chapelain lui serra la main, et, montant à cheval, Gauthier s'éloigna, suivi de Colin Dordac.

Il se retourna plus d'une fois pour regarder si quelque jeune visage, quelque voile blanc agité par une main amie, n'apparaissait pas à une fenêtre du château. Il ne vit rien du tout. Arrive au dernier point d'où l'on pouvait apercevoir encore les sveltes tourelles de Montdragon, il descendit de cheval, s'assit au pied d'un chêne, et, tirant ses tablettes, écrivit un madrigal peignant son désespoir. Il le trouva si bien tourné, qu'il souhaita l'envoyer à la belle Alix.

Et, comme si une fée eût entendu son souhait, il vit passer une petite paysanne chargée de cerises et qui se dirigeait vers le château.

“Allez-vous à Montdragon, ma belle ?” lui dit-il.

Elle était si laide, que le compliment la charma.

“J'y vais tout de ce pas,” dit-elle. “On fait les confitures aujourd'hui, et mademoiselle Alix m'a promis que j'y travaillerais.”

“Écoutez,” dit Gauthier, “si vous pouvez remettre ce petit papier à mademoiselle Alix, je vous rapporterai de Paris un beau casaquin rouge, et, en attendant, je vous donne ceci.” C'était une pièce de douze sous toute neuve. La pastourelle, émerveillée, promit tout ce qu'il voulut, et mit le madrigal dans son corset. Puis elle partit, et Gauthier la regarda s'éloigner. Quand il ne la vit plus, il remonta à cheval et se remit en route, en poussant des soupirs capables de faire tourner des moulins à vent. Colin Dordac respecta son silence et sa mélancolie pendant un gros quart d'heure ; puis il hasarda une petite chanson. Il avait la voix clairette d'une jeune fille. Gauthier, au second couplet, entonna la basse, et ils chantèrent tant et si bien jusqu'à la dinée, que les bonnes gens, en les voyant passer, s'écriaient : “Voici de joyeux gaillards ! Que Dieu les bénisse !”

Quant à la rustique messagère, elle fit une assez méchante rencontre. De petits galopins, qui allaient à l'école par le chemin des buissons, voulurent lui voler des cerises ; elle se défendit comme un diable, cria, leur jeta des pierres, courut à toutes jambes, et le précieux papier tomba de son corset. Elle se baissa pour le ramasser, mais le vent l'emporta en trois bonds il vola dans la rivière, et les flots rapides de la Dordogne l'emportèrent où vont toutes les rivières et tous les madrigaux du monde, au fleuve d'oubli.



AU LOUVRE.

Plus ne suis ce que j'ai été,
Plus ne suis ce que je voudrais être,
Mon beau printemps et mon été
On fait le saut par la fenêtre.

.
.
.
.

(CLEMENT MAROT.)

Le 28 juin 1624, le roi Louis XIII avait posé la première pierre des constructions projetées au Louvre, et qui devaient remplacer le château féodal de Philippe-Auguste, récemment démoli, et se relier aux façades construites par Pierre Lescot. La journée était très chaude, et le roi, fatigué, avait désiré se reposer après le dîner, tandis que le cardinal de Richelieu, enfermé avec l'architecte Jacques Lemercier, discutait les dispositions définitives de ses plans. Louis XIII s'était endormi dans la chambre de la reine, située au centre de l'aile construite du temps de Catherine de Médicis, et dont les croisées dominaient le jardin appelé plus tard jardin de l'Infante. Restée seule avec le roi, Anne d'Autriche avait essayé aussi de dormir assise sur un fauteuil ; mais, le sommeil ne venant pas, elle rêvait tristement. La froideur du roi pour elle, les tracasseries et l'ombrageuse surveillance du cardinal, et l'ennui, cet hôte obstiné des palais, assombrissaient le front de cette reine si enviée, si bonne et si jeune. Elle avait alors vingt-trois ans, et sa blonde et majestueuse beauté était dans tout son éclat,

La tête inclinée sur sa belle main, elle écoutait. A travers les volets intérieurs aux trois quarts fermés et les fenêtres entr'ouvertes, un murmure lointain, celui de la grande ville, moins bruyante alors qu'à présent, lui arrivait, adouci par la distance. Pour échapper à ses tristes pensées, la reine chercha des yeux un livre. N'en voyant aucun dans sa chambre, et n'osant appeler, de crainte d'éveiller le roi, elle se leva doucement, s'avança vers la porte restée ouverte, écarta la portière fleurdelisée, et passa dans le salon où se tenaient les femmes qui la servaient. A son grand étonnement, la reine le trouva désert. La porte de la première antichambre était fermée. Anne d'Autriche s'en approcha, et entendit un bruit d'éclats de rire contenus, mais tellement joyeux et nombreux qu'elle en demeura surprise, " Qui peut rire ainsi au Louvre ? " se demanda-t-elle. Et, entr'ouvrant doucement la porte, elle regarda dans l'antichambre. La compagnie qui s'y trouvait rassemblée était si occupée, qu'elle n'entendit pas le bruit de la porte. Cette compagnie se composait de toutes les dames de la cour, filles d'honneur et femmes de chambre de service ce jour-là au Louvre, ainsi que des gentilshommes et pages du roi. Les femmes avaient des pliants, les hommes étaient sur des coussins à leurs pieds, et

tous écoutaient avec la plus grande attention un très jeune homme à la physionomie vive et spirituelle et à l'accent gascon, qui, assis sur le bras d'un fauteuil, leur débitait un conte des plus comiques, à en juger par la gaieté de l'auditoire.

Anne d'Autriche, ne voulant pas jouer le rôle d'écouteuse aux portes, referma doucement, puis rouvrant, cette fois avec bruit, appela : " Madame de Vernon ! "

Celle-ci accourut toute confuse, et s'excusa d'avoir quitté son poste. " Mais, " dit-elle, " si Votre Majesté avait entendu ce petit la Calprenède raconter une histoire, elle nous pardonnerait aisément. C'est bien le plus divertissant conteur qui soit au monde, et le plus honnête. Jamais rien dans ses récits n'offense la religion et l'honneur, et il a une verve ! une imagination ! enfin, c'est une merveille ! "

" Est-il gentilhomme ? " demanda la reine.

" Oh ! oui, madame, et c'est une bonne noblesse. Il est de la suite de M. de Besnac ; c'est un cadet de Gascogne, peu accommodé des biens de fortune, mais qui a tant d'esprit que rien plus. "

" Je souhaiterais l'entendre, " dit la reine ; mais peut-être l'intimiderais-je ? "

" Je ne crois pas, " dit madame de Vernon : " il est Gascon, et il a l'aplomb et la hardiesse de vingt pages, sans être effronté pour cela. C'est presque un enfant : il n'a que dix-huit ans. "

" Vous me l'amèrerez demain, " dit la reine, " dès que le cardinal sera au conseil et le roi parti pour Versailles, et il me dira un conte en présence de vous toutes. "

" Cela le rendra bienheureux et bien fier, " dit madame de Vernon, et je me fais une fête de lui transmettre les ordres de Votre Majesté. "

Et ainsi fut fait. Gauthier débuta par un coup de maître : il raconta à la reine une histoire espagnole glanée dans le *Romanero* du Cid ; il fit rire, pleurer, puis sourire encore Sa Majesté, et, le soir même, elle parla de lui au roi. Louis XIII prit goût également aux récits du jeune homme, et bientôt Gauthier devint un personnage très envié à la cour, et très aimé en même temps, car il avait le meilleur caractère du monde. La reine le pensionna ; le roi le fit gentilhomme de sa chambre, et il mena une vie fort heureuse, racontant de courtes histoires, écrivant de longs romans, qui se vendaient fort cher, versifiant à tort et à travers, suivant le roi à la guerre, choyé, chéri des dames, qu'il n'offensa jamais, et gouvernant si habilement sa barque sur les flots agités de la cour, que les plus vieux courtisans admiraient son adresse et vantaient son esprit.

Et la belle Alix ? l'avait-il oubliée ? — Oh ! non ! Plus d'une fois il décrivit ses grâces naïves, et en dota les héroïnes de ses contes. Chaque année il se disait : Je ferai un voyage en Quercy. Puis il suivait la cour, et les jours s'enchaînaient aux jours, l'enlaçant de liens de fleurs, légers en apparence, mais infrangibles en réalité, et le temps, pour lui, fuyait d'un vol plus invisible que pour tout autre, parce que Gauthier ne s'ennuyait jamais. C'était un vrai ro-

mancier, comme La Fontaine fut plus tard un vrai fablier ; il n'était point de ces auteurs qui se disent : Je vais habiller d'un conte telle théorie, telle morale, tel paradoxe qui me plaît, et le faire ainsi agréer du lecteur. Non : le vrai romancier conte pour conter et désennuyer le genre humain, ce vieil enfant exilé. Et son art est pour lui-même, une source intarissable de jouissances. Est-il seul, il voyage dans le monde idéal ; est-il en compagnie, mêlé au train ordinaire des choses, les livres, les hommes, les respects de la nature, les merveilles des arts, le beau, le laid, tout, jusqu'à l'ennuyeux, devient, à travers le prisme de son imagination, matériaux à mettre en œuvre pour élever ses frêles édifices, les illuminer de fantastiques lueurs, les peupler, et créer ces types idéals dont le souvenir se gravera dans la mémoire des hommes et survivra souventes fois à celui de l'auteur. En effet, il y a presque de l'érudition aujourd'hui à nommer Gauthier de la Calprenède, quoique ses récits aient charmé l'élite de la société française du grand siècle ; mais partout, en France, même parmi des gens qui savent à peine que Louis XIV a existé, vous entendrez dire : *fier comme Artaban* ; et de tant de coups d'épée, de tant de coups de plume que donna le gentilhomme romancier, il est resté cela. — De beaucoup d'écrivains de nos jours, hélas ! restera-t-il autant ?

Oui, mais la belle Alix ? — y pensait-il ? — Sans doute ; mais rappelez-vous qu'en ce temps-là on écrivait bien peu de lettres, faute de courriers. Songez que cinquante ans plus tard, et lorsque Louis XIV eut fait améliorer le service des postes, madame de Sévigné ne pouvait recevoir de nouvelles de sa fille que tous les huit jours, et que ces nouvelles étaient vieilles de sept ; songez... Enfin, la vérité, vraisemblable ou non, est que Gauthier n'en reçut que deux fois du château de la Calprenède. Ces deux missives, venues à de longs intervalles, lui annonçaient la mort de son grand-père et de sa grand-mère. Il avait perdu ses parents étant tout petit ; son frère aîné hérita du domaine, et se garda bien d'y rappeler Gauthier, de crainte d'avoir à lui donner sa légitime. Cet aîné avait épousé une demoiselle fort harpagonne, et vivait chichement en son petit castel. Gauthier, qui gagnait en une année plus que les terres de la Calprenède ne rapportaient en dix ans, n'avait cure de cela.

Mais voici qu'un beau jour maître Roch Pontac, notaire à Cahors, manda à Gauthier de la Calprenède que son frère aîné venait de mourir, veuf et sans enfants, le laissant héritier de tous ses biens. — Les amis de Gauthier lui conseillèrent d'aller recueillir l'héritage paternel, et il se décida à demander un congé à la reine régente. Le nouveau roi, Louis XIV, âgé alors de cinq ans, était auprès d'elle lorsque Gauthier présenta sa requête à Sa Majesté. Il eut beaucoup de peine à consentir au départ de son ami la Calprenède, et lui fit promettre de revenir bientôt lui conter des histoires de guerre. Le petit duc d'Anjou y ajouta la recommandation de rapporter beaucoup de raisins muscats ; et Gauthier, ayant pris congé de la famille royale et du cardinal Mazarin, partit dans un équipage autrement élégant que celui qu'il avait eu pour venir à Paris vingt ans auparavant.

Gauthier était encore jeune, et surtout pensait l'être, de sorte qu'il voyageait à cheval, suivi du fidèle Colin Dordac devenu son écuyer, et de quatre valets bien montés, conduisant deux chevaux de rechange et deux mulets chargés de bagages. — Il faisait grand'chère partout, s'arrêtant dans les meilleures hôtelleries ou les châteaux, et sa renommée, le précédant, lui valait un excellent accueil. Festoyé ainsi, et ne se pressant pas, il mit près d'un mois à gagner le Quercy.

Arrivé à Florac, il fut retenu à l'auberge plus tard qu'il ne pensait par un orage assez violent, et se décida à y passer la nuit. Après souper, il monta dans la chambre qu'on avait préparée, pour lui, et le premier objet qui frappa ses regards fut un sablier. Cette vue, l'heure du crépuscule, le bruit de la pluie qui tombait, lui rappelèrent la soirée passée jadis au château de Montdragon. Il en rêva toute la nuit, et, le lendemain, il résolut de laisser ses gens se reposer à Florac, et d'aller seul revoir Montdragon avant de continuer sa route. Il donna ses ordres en conséquence, fit seller son beau genet d'Espagne, et, bien habillé, bien dispos, par une jolie matinée d'octobre, il suivit le chemin bordé de châtaigniers séculaires qui mène de Florac à Montdragon en côtoyant les bords pittoresques de la Dorgogne. Les vignes, vendangées depuis quinze jours, étaient encore parées de leur feuillage teint de pourpre et d'or, le soleil achevait d'effacer les traces de la rosée, et d'innombrables fils de la Vierge flottant dans l'air annonçaient un beau jour.

Après avoir chevauché une heure sans rencontrer personne, Gauthier vit enfin apparaître au-dessus des arbres les girouettes armoriées de Montdragon, et entra dans le petit village situé au pied du rocher que dominait le château. A la vue de ce beau cavalier au manteau brodé, au feutre élégant orné d'une longue plume blanche, les enfants qui jouaient dans la rue et sur le seuil des maisons jetèrent des cris d'admiration, et plus d'une ménagère mit la tête aux fenêtres. Le village ne parut à Gauthier ni plus propre ni moins gai qu'autrefois. Les mêmes mesures, aux toits de tuiles nuancées ou de chaume envahi par les jubarbes et les violiers, étalaient au soleil guenilles, cages d'oiseaux chanteurs, grappes d'épis de maïs suspendus aux poutrelles, vieilles fileuses assises sur les marches, groupes d'enfants bruns et alertes comme des chevreaux. Les mêmes muilliers à fleurs pourprées fleurissaient sur les contreforts de granit de l'église romane, et de grands tourne-sols semblaient regarder les passants par-dessus les petits murs de pierres sèches qui entouraient les jardins. Et, comme jadis, la petite auberge ornée d'une branche de sapin enrubannée témoignait que de temps à autre, quelques voyageurs s'arrêtaient dans ces lieux champêtres.

La vue de l'auberge suggéra à Gauthier l'idée de se rendre à pied au château, afin d'y arriver tout à fait à l'improvist, sans être annoncé par le bruit des fers de son cheval sur le chemin rocheux. Il mit donc à l'auberge son beau coursier, le recommanda

à l'hôte, et, sans plus tarder, la botte levée et le chapeau sur l'oreille, gravit gaillardement la montée du château.

Il en trouva la porte grande ouverte. Le vieux portier, assis sur un banc de pierre, se chauffait au soleil en éclatant des noix, qu'il jetait à mesure dans une grande corbeille.

"Voici une belle matinée, mon brave," lui dit Gauthier. "Vos maîtres sont-ils au logis?"

"Nos messieurs chassent," dit le portier, "et madame et mademoiselle Alix sont sur la terrasse, occupées avec les femmes de lessive."

La seconde partie de cette réponse reportait si bien Gauthier de vingt ans en arrière, qu'il se frappa le front et se dit: "Ai-je rêvé?"

Le portier continua; "Monsieur veut-il que je fasse appeler ces dames?"

"Non point," dit Gauthier: "j'aime mieux les surprendre. Je suis leur parent, Gauthier de la Carpenède."

"Pas possible!" s'écria le portier en ôtant ses besicles, les esuyant et les remettant pour mieux voir. Mais Gauthier était déjà loin, et, traversant la cour, il ouvrit la poterne et arriva sur la terrasse.

La lessive d'octobre y était étendue; et, comme jadis, toutes les habitantes du château de Montdragon s'occupaient activement à plier le linge à mesure qu'il séchait. — Parmi elles les yeux de Gauthier reconnurent bien vite la taille svelte et la brune chevelure d'Alix, et il se dirigea de son côté. Elle était penchée sur une corbeille où elle empilait des serviettes. Elle se releva grande, fortifiée, plus belle que jamais — Etonnée de voir un étranger à trois pas d'elle, Alix rougit, et Gauthier s'écria: "Ma belle cousine, vous ne me reconnaissez donc pas?"

"Hélas! monsieur," dit-elle, "je ne vous ai jamais vu."

"Comment!" dit Gauthier, "vous avez déjà oublié le conteur et ce soir si charmant, cette veillée délicieuse où, retournant le sablier, vous jouâtes aussi bon tour à madame votre tante?"

"Je ne me souviens de rien de semblable," dit la belle fille en se reculant à mesure que Gauthier s'avavançait.

"Ah!" dit-il, "je croyais n'être pas changé; et il faut que je le sois furieusement, puisque vous avez peur de moi. Ma chère Alix, vous n'avez point vieilli, vous: le temps n'a su que vous embellir, et sa faux près de vous n'a moissonné les fleurs que pour en fixer l'éclat charmant sur votre visage; mais enfin, je suis votre cousin, votre serviteur, et je vous supplie..."

Il mit un genou en terre avec toute la grâce d'un courtisan accompli. "Décidément, c'est un fol!" se dit la belle Alix; et s'enfuyant, elle courut vers le château en criant: "Maman! maman!"

Une belle matrone, vêtue d'une robe violette et la tête couverte d'une coiffe de dentelle, apparut alors entre les draps blancs, et, voyant Gauthier, qui, tout confus, époussetait avec sa houssine la poussière de son haut de-chausses, elle lui dit fort sérieusement:

“ Monsieur, qu'elle est cette méchante plaisanterie ? qu'êtes-vous venu dire à ma fille ? ”

“ Votre fille, madame ? ” dit Gauthier. “ Votre fille ? Mais... Dieu me pardonne ! — C'est vous, mademoiselle Alix ! ”

“ Dites madame de Montdragon, monsieur ! ” dit Alix. “ Mais... Dieu me pardonne ! c'est M. de la Calprenède ! Hélas ! mon cousin, que vous avez grossi ! ”

“ Vous êtes mariée ! ” fit Gauthier prenant l'air tragique.

“ Hé ! sans doute, ” dit la bonne dame, “ et cela depuis dix-huit ans Vous avez pris ma fille pour moi. Quelle enfance, mon cousin ! vous oubliez que vingt ans se sont passés ?... ”

“ Ma foi ! ” dit Gauthier, “ le temps ne m'a pas duré ! ”

“ Ni à moi non plus, ” dit Alix ; “ mais j'ai quatre enfants, et cela fait compter les années. Les frères d'Alix sont à la chasse avec leur père et leur oncle. Ecoutez ! j'entends la fanfare du cor qui m'annonce qu'ils ont tué un chevreuil ! — Ils vont rentrer ; nous dînerons en famille, et ma bonne vieille belle-mère sera toute réjouie de vous revoir. Le bruit de vos succès est arrivé jusqu'ici : nous avons lu vos romans, et je les trouve bien jolis, quoique un peu longs. Etes-vous marié ? ”

“ Non, madame, ” dit Gauthier, “ et c'est votre faute. Pourquoi n'avez-vous pas répondu à mon madrigal ? ”

“ Quel madrigal ? ” dit Alix. “ Je n'en reçus onques de personne. ”

“ Pourtant, ” dit Gauthier ; “ je l'avais remis à une petite fille qui vous apportait des cerises. ”

“ Ah oui ! la Margotton, ” dit Alix : “ elle me vint conter en pleurnichant qu'un joli cavalier lui avait remis pour moi un chiffon de papier, mais que le vent l'avait emporté dans la rivière. ”

“ Perlide Dordogne ! ” s'écria Gauthier, “ tu me le paieras !... J'en jure par le Styx, jamais, au grand jamais, je ne chanterai tes ondes traîtresses ! — Mais, ma toujours belle cousine, écoutez ! Je suis riche, célèbre, encore fort présentable ; je viens d'hériter du château de mes pères. J'ai quelque idée de perpétuer leur nom, de quitter la cour. Me permettez-vous d'essayer de plaire à votre charmante fille ? — Je reprendrai ainsi mon roman où je l'ai laissé il y a vingt ans : ce serait bien joli. ”

“ En effet, ” dit en souriant madame de Montdragon, “ mais ces choses-là n'arrivent que dans les romans. Elles ne s'ajustent pas ainsi dans la vie ordinaire. ”

“ Et pourquoi pas ? ” dit Gauthier, “ suis-je laid ? suis-je vieux ? ”

“ Non pas, mon cher cousin : vous êtes un aimable cavalier, mais Alix est fiancée. ”

“ *Chmène, qui l'eût dit ?* ” s'écria Gauthier : “ fiancée est-ce tout de bon ? est-elle contente ? ”

“ La plus contente du monde, ” dit madame de Montdragon : “ elle aime son fiancé romanesquement ! ”

“ Hé bien ! ” dit Gauthier en soupirant, “ je serai son témoin avec votre permission, belle cousine, et, de toute mon aventure, je ferai un conte qui divertira Sa Majesté la reine ! ”

(à suivre.)

NOTES & RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

PREMIERE PARTIE

Livres de piété pour les ecclésiastiques

I. MÉDITATIONS, suite

Le titre de l'ouvrage du P. Valuy nous en a déjà fait connaître le contenu et pressentir les avantages. Les avis et conseils que l'auteur donne dans son **DIRECTOIRE POUR LA RETRAITE ECCLÉSIASTIQUE** sont extrêmement précieux ; précieux aussi les enseignements qu'il empreunte aux sauts, surtout à saint Ignace, sur l'emploi du temps, les lectures à faire, les prières à réciter, et sur la manière de s'examiner, le discernement des esprits, le confesseur des prêtres, l'esprit catholique, toutes choses qu'on n'invente pas, qu'il est nécessaire de savoir, et que le prédicateur n'a pas le temps de dire. Si l'on avait soin de choisir et de consulter son directeur dès le début, on en recevrait d'utiles conseils sur la manière de bien faire sa retraite ; mais le plus souvent on ne cherche qu'un confesseur, on se dirige soi-même et le confesseur à qui l'on s'adresse, surtout si c'est le prédicateur, n'aura pas le loisir de vous voir assez souvent et assez longtemps pour examiner votre âme, en diagnostiquer sûrement la maladie, et vous indiquer le remède à prendre et le régime à suivre. Le P. Valuy vous sera un très sage directeur : nous vous engageons vivement à le consulter.

Le **Directoire de la Retraite ecclésiastique** générale devra servir aussi pour une retraite particulière ; mais pour celle-ci, le **Manuel** du P. Valuy contient de plus les trois *méditations* et les *considérations* pour chacun des trois jours, et la matière de l'*Examen particulier* pendant la retraite. Il nous semble que les sujets de ces méditations et considérations sont bien choisis et de nature à atteindre le but de la retraite, à savoir, le renouvellement de la ferveur dans le service de Dieu et du zèle pour le salut des âmes, pensées qui font l'objet de ces réflexions et lectures sont également bien choisies et présentées avec concision et une manière incisive, avec les textes de l'Écriture à l'appui des enseignements et des exhortations.

Après avoir indiqué des choix de sujets dans la première et deuxième

partie, pour une retraite de huit jours et une retraite de quatre jours, le P. Valuy donne, dans la troisième partie, les exercices pour la retraite du mois, qui est assurément l'un des moyens les plus indispensables et les plus efficaces pour persévérer dans les bonnes dispositions et résolutions de la retraite annuelle. Il présente d'abord des avis pratiques sur la manière de bien faire la retraite du mois ; il assigne ensuite pour chaque mois de l'année, à commencer par le mois d'octobre, trois méditations et deux considérations ; ce sont, à quelques exceptions près, des sujets nouveaux, traités d'une façon sobre et pratique, qui font repasser pendant l'année les grandes vérités du salut et les principales obligations et vertus du prêtre. La journée devra se terminer par l'exercice de la préparation à la mort, que l'on trouvera à la fin de la première partie du manuel. L'ouvrage du P. Valuy contient donc tout ce qui se rapporte à la retraite ecclésiastique ; il est véritablement un manuel de retraite très utile, sinon indispensable, à nos confrères.

L'ouvrage que nous annonçons sous le titre **VÉRITÉS ÉTERNELLES, méditations sur les fins dernières**, est encore une retraite de huit jours disposée d'après les exercices de saint Ignace. Les méditations qui la composent, au nombre de trois par jour, ont donc pour objet la fin de l'homme, le péché qui nous éloigne de cette fin, et les mystères de la vie cachée, publique, souffrante et glorieuse de Jésus-Christ, pour aboutir à l'amour de Dieu qui est le dernier but de l'homme ici-bas. Il y a de plus, pour la fin du cinquième jour et le commencement du sixième, trois méditations, dites intermédiaires, sur les deux drapeaux, les trois classes d'hommes et le troisième degré de l'humilité ou l'amour du mépris. Ces méditations sont suffisamment longues, comprenant deux points et développant pour chaque point les réflexions à faire et les sentiments qui doivent en résulter. A la fin du livre se trouvent les règles à suivre dans la recherche

des imperfections de son âme, et une méthode d'examen sur le désir d'arriver à une sainteté conforme à son état ; viennent ensuite huit examens à faire pendant les huit jours de retraite. L'examen du premier jour est consacré à la demande : Quel est l'état de mon âme ? et considère les différents degrés de la pureté du cœur. Pendant les cinq jours suivants, il est question de la mortification des sentiments mauvais, et en particulier du désir de l'estime et de la considération, de la colère, du zèle désordonné ; on indique alors les signes ou effets de chacun de ces sentiments à mortifier, et on trace ensuite les divers actes ou les différents degrés de mortification à l'égard de ces sentiments. Les deux derniers examens nous font connaître les degrés de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. Cette analyse très détaillée des fautes à éviter, des vertus à pratiquer, est aussi avantageuse, aussi nécessaire que l'examen ; et elle complète très heureusement l'ouvrage que le P. Pergmayr offre au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles qui veulent mener dans le monde une vie parfaite.

Un charitable confrère nous a fait l'amabilité de nous signaler une lacune parmi les indications que nous avons données sur les Recueils de méditations pour retraite ; et il nous a remis, pour que nous l'examinions, l'ouvrage d'un éminent religieux de la Congrégation du très saint Rédempteur. Nous nous sommes empressés de le remercier, et nous serons toujours très reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui voudront faire profiter leurs confrères de leur propre expérience, en nous indiquant les différents ouvrages qu'ils auront eux-mêmes parqués et dont ils auront reconnu le mérite. Ce qu'on nous a recommandé, et que nous voulons recommander à notre tour après l'avoir étudié sérieusement, est intitulé : DE LA CONVERSION QUOTIDIENNE, D'APRÈS SAINT ALPHONSE DE LIGORI. RETRAITE. C'est un volume in-12 de 200 pages, imprimé par l'Œuvre de Saint-Paul ; mais nous craignons qu'il ne soit pas dans le commerce, puisque l'auteur nous avertit que son opuscule est destiné, non au public, mais aux retraitants. Ce nous est un motif de plus de l'analyser et de le faire connaître plus complètement.

Dans une préparation *indispensable* à la retraite, le Père A. D. nous donne les premières notions sur la conversion quotidienne : c'est le renouvellement quotidien de ce que saint Alphonse appelle " la résolution de se donner tout à Dieu. " On poursuit par là deux biens également importants et nécessaires ; la charité qui sanctifie et la persévérance qui sauve. Mais le résultat prochain et immédiat est un composé d'actes intérieurs, sanctifiant l'âme et venant en temps opportun sanctifier la conduite. Or dans la retraite qui est de dix jours, on choisit pour chaque jour un de ces actes qu'il faut produire de la manière la plus parfaite, et dont il faut pour ainsi dire informer l'âme, et c'est à cela que tendent tous les exercices de la retraite : *l'instruction*, pour mieux faire comprendre l'acte ; *l'oraison*, pour s'y exercer et s'y exciter ; *l'examen*, pour voir les moyens d'y conformer la conduite, en la réformant. Nous allons voir, par une analyse plus détaillée du premier jour, comment ces différents éléments de la retraite se suivent et s'enchaînent.

L'auteur nous signale d'abord chaque fois quel est le sujet du jour, quel est le but spécial à atteindre, quel doit être le résultat de nos efforts. Pour le premier jour, il s'agit de se faire une idée plus complète de la conversion quotidienne, pour concevoir un *désir* plus vif de l'entreprendre et d'obtenir les deux biens tout divins auxquels elle vise.

Aussi *l'instruction* du premier jour, au § I, est-elle consacrée à nous expliquer chacun de ces biens, la charité et la persévérance, et à faire ressortir l'excellence et la nécessité de l'un et de l'autre ; elle nous indique ensuite les deux moyens de se procurer ces deux biens. Ces deux moyens, qui doivent être l'objet immédiat de la conversion quotidienne, sont la *prière* et l'*acte* : " la prière, parce que les deux biens à obtenir sont essentiellement et partiellement dons de Dieu ; l'acte, parce que la charité, qui est en même temps la persévérance active, est une vertu essentiellement vivante, " qui se développe, se fortifie, s'enracine dans l'âme par la répétition de l'acte de charité sous ses différentes formes.

à suivre

A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs

RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

ELEMENTA JURIS CANONICI

AD USUM

GALLIÆ SEMINARIORUM

AUCTORE

D. CRAISSON

2 vol. in-12.....Prix : \$1.38

BIBLIA SACRA

VULGATAE EDITIONIS

SIXTI V PONTIFICIS MAXIMI

JUSSA RECOGNITA

ET

CLEMENTIS XIII

AUCTORITATE EDITA

1 fort vol in-8.....Prix : \$1.25

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES

LA QUESTION RELIGIEUSE EN ORIENT

ET

L'UNION DES EGLISES

Par le R. P. MICHEL, des Pères Blancs,

Ancien directeur du Grand Séminaire Grec-uni

de Sainte-Anne à Jérusalem.

Seconde édition revue et considérablement augmentée.

1 vol. in 12 de 164 pagesPrix : 33 cts

LES MERS DE FRANCE

Par N. FILOZ.

1 vol. in-12, enrichi d'une Couverture illustrée et de 141 figures.

Prix75 cts

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

TOLRA, EDITEUR, PARIS

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

BIBLIOTHEQUE PRATIQUE DE L'ABBE JOUVE

COMPRENANT LES SEPT OUVRAGES SUIVANTS :

- | | |
|--|--|
| <p>1° Le Missionnaire de la campagne (9e édition, 18e mille.)—4 vol. in-12. Prix.....\$3.50</p> <p>2° Dominicales du Curé de campagne (7e édition). 3 vol. in-12. Prix.....\$2.50</p> <p>3° Instructions sommaires sur la doctrine chrétienne (3e édition) 2 vol. in-12. Prix.....\$1.88</p> | <p>4° Nouvelle Vie des Saints (4 édition) 4 vol. in-12. Prix.....\$3.75</p> <p>5° Le Catéchisme des Grands et des petits (2e édition). 3 vol. in-12. Prix.....\$2.50</p> <p>6° La Pieuse Congréganiste de la ville et de la campagne (4e édition) 2 vol. in-12. Prix.....88 cts</p> <p>7° Préparation au grand jour (4e édition) 1 vol. in-12. Prix.....88 cts</p> |
|--|--|

L'œuvre de M. l'Abbé JOUVE s'est considérablement accrue depuis le jour où il y a donné au clergé son remarquable ouvrage du *Missionnaire de la campagne*. Le septième ouvrage que je viens de publier avec grand succès sous le titre de *Préparation au grand jour*, et les six autres qui ont paru dans le courant de ces dernières années, se signalent entre tous, non seulement par une facilité et une clarté de style particuliers, mais encore par une unité d'idées et de direction EMINEMMENT PRATIQUE.

Encouragé par les éloges unanimes que je reçois journellement et convaincu de plus en plus, par leur vente rapide, que ces publications nouvelles répondent, comme l'a dit avec tant d'autorité Mgr l'Evêque de Cap, à des besoins nouveaux, je les présente en toute confiance à MM. les ecclésiastiques désireux d'avoir toujours sous la main des livres essentiellement utiles. Ceux qui les posséderont se féliciteront souvent d'une aussi heureuse acquisition, et les recommanderont à leurs vénérés confrères. C'est par milliers du reste, que je compte déjà ses propagateurs volontaires. Je prie ceux d'entre eux qui me feront l'honneur de lire ces quelques lignes d'agréer mes nouveaux et sincères remerciements.

Les sept ouvrages de M. l'abbé Jouve, annoncés ci-haut composent donc véritablement une *Bibliothèque pratique* d'une grande utilité pour l'exercice du saint ministère.

VIENT DE PARAITRE

ŒUVRES COMPLETES DE Mgr DE SEGUR

AVEC PORTRAIT DE L'AUTEUR EN TÊTE DU TOME 1er

4 SÉRIES

16 forts volumes in-8°. Prix. \$22.50

La 1ère Série contient les tomes I, II, III, IV.....Prix \$5.50

La 2e Série " " V, VI.....Prix \$2.75

La 3e Série " " VII, VIII, IX, X.....Prix \$5.50

La 4e Série " " XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI Prix \$8.75

Chaque série se vent séparément.

JULES VIC, éditeur, Paris
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

Méditations à l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres

Par **L. BRANCHEREAU**, *supérieur du grand séminaire d'Orléans*

Elles ont pour objet : 1° Les **Vérités fondamentales** ; 2° les **Vertus** ; 3° les **Exercices de piété** ; 4° l'**Année liturgique** ; 5° les **Mystères de la Sainte Vierge** ; 6° les **Saints** ; 7° l'**Etat ecclésiastique**.—2^{ÈME} ÉDITION
 quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES

Par **L. BRANCHEREAU**

7^e édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 cts

VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris

CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

VISIONS

D'ANNE CATHERINE EMMERICH

SUR LA

VIE DE N.S. J.C ET DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE

PAR LE

R. P. Joseph Alvare DULEY

De l'ordre des Frères-Prêcheurs

TRADUCTION ENTIÈREMENT NOUVELLE DU TEXTE ALLEMAND

Par Charles d'EBELING

7^e édition

3 vol. in-12.....Prix : \$2.63

Ce livre s'offre aux cours chrétiens comme un recueil de lectures édifiantes sur tout l'enfance de la vie du Sauveur, dévoilée dans ses détails les plus intimes ; il sera pour eux comme une consolation à la douleur que les récents blasphèmes de l'incrédulité leur ont causée. La lumière, l'exemple, l'unction céleste qui en émanent ont paru bien propres à faire connaître et aimer le bon Maître dans ce siècle d'indifférence, et à développer l'esprit malheureusement trop rare de méditation et d'union intime avec Jésus-Christ. Tout y est profond, tout y porte, malgré la prodigieuse variété des détails, un cachet surprenant d'unité. Tout y est simple, admirable et divin.

Ce livre s'adresse aussi et tout spécialement aux personnes qui étudient la Sainte-Ecriture ; car il renferme une concordance vraiment étonnante des deux testaments de Jésus-Christ, qui en est le centre divin ; beaucoup de commentaires précieux de paraboles et d'explications naturelles des difficultés ; un secours puissant pour mieux saisir l'esprit et la portée des scènes racontées dans les Évangiles, par les nombreux détails qu'il y ajoute sans jamais contredire le récit sacré. On y trouve encore des vues aussi nombreuses que profondes sur le symbolisme, de toutes les scènes où figurent Notre-Seigneur ou ses précurseurs de l'ancienne loi : l'explication et la raison d'être de ce symbolisme, dans la ressemblance parfaite des deux ordres naturel et surnaturel, tous deux faits à l'image de Jésus, le Verbe créateur et réparateur du monde ; le spectacle du développement progressif et continu du royaume de Dieu, semblable au jour qui se dégage peu à peu des ombres de la nuit.

Enfin, et par-dessus tout, il renferme une lumière qui jaillit de tous les traits du Verbe fait chair, un parfum de grâce et de vie qui s'exhale de ses exemples, une onction pénétrante qui pénètre au cœur les joies pures et profondes du saint amour.

LIBRAIRIE CASTERMAN
TOURNAI BELGIQUE
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

MEDITATIONS

POUR TOUS

LES JOURS DE L'ANNEE

COMPOSÉES D'APRÈS LES ÉCRITS DE

SAINTE ALPHONSE DE LIGUORI,

*à l'usage des communautés religieuses, des ecclésiastiques et de toutes
les âmes qui aspirent à la perfection*

Par le R.P. BRONCHAI.

3 vol. in-12.....Prix : \$2.00, reliés \$2.75

LES PLUS BELLES PRIÈRES

DE

St ALPHONSE DE LIGUORI

RÉUNIES DANS UN ORDRE MÉTHODIQUE ET FORMANT

UN MANUEL COMPLET

POUR

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE, CHAQUE MOIS,
les divers temps de l'année et les principales circonstances de la vie

Par le Rév. P. Saint-Omer,

rédemptoriste.

42ème édition.—1 beau volume in-18 de 673 pages

PRIX DES DIVERSES RELIURES

Toile gaufrée, tranche rouge.....	\$1.00
Basane grise, tranche marbrée.....	1.00
“ noire, tranche dorée.....	1.25
Chagrin noir, tranche dorée.....	2.00
“ 1er choix, noir, tranche dorée.....	2.50
“ “ Lavallière, tranche dorée.....	2.75
“ “ souple, tranche dorée.....	3.00
“ “ capitonnée, tranche dorée.....	3.00
Maroquin glacé, capitonné, tranche dorée.....	4.50